



COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2016 de la Fondation européenne pour la formation accompagnés du rapport 2016 sur la gestion budgétaire et financière.

Fondation européenne pour la formation
Viale Settimio Severo 65
I 10133 Torino - Italie

L'ETF - la Fondation européenne pour la formation - est une agence de l'UE qui aide les pays en transition ou en développement à mobiliser le potentiel inhérent à leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique de l'UE en matière de relations extérieures. Son siège est à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Torino - Italie

Adresse électronique: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
T: +39.011.630.2222
F: +39.011.630.2200

Table des matières

Glossaire	4
I. Introduction	5
II. Gouvernance et gestion de l'ETF	6
III. États financiers 2016	9
1. Bilan	10
2. Compte de résultat	11
3. État de variation de l'actif net	12
4. Analyse des flux de trésorerie	13
5. Compte de résultat budgétaire	14
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	15
7. Soldes bancaires	16
8. Éléments d'actif et de passif éventuels	17
IV. Notes annexes aux états financiers	18
1. Bilan	19
2. Compte de résultat	23
3. État de variation de l'actif net	25
4. Analyse des flux de trésorerie	25
5. Compte de résultat budgétaire	25
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	25
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	25
8. Informations données	26
V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière	28
1. Introduction	28
2. Utilisation des crédits	29
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	29
ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2016	34
iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds en 2015	35
iv. Crédits reportés de 2015 à 2016 – Subvention ETF	36
v. Crédits affectés	37
vi. Exécution des recettes	38
VI. Tableau des effectifs de l'ETF	39
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction	40

Glossaire

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur paiement effectif, contrairement à la comptabilité de caisse.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF
Actif	L'actif appartient à l'agence et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouvrés
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouvrés
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
États financiers	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour «crédits restant à liquider».

I. Introduction

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Ces états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après la «Commission») suivant les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le bilan, le compte de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que l'analyse des flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, veuillez consulter la section IV, *Remarques sur les états financiers*.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiaante

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Il est complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015).

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion de fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de l'action suivante:

- GEMM: Gouvernance pour l'employabilité en Méditerranée

II. Gouvernance et gestion de l'ETF

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts indépendants, sans droit de vote, désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission.

Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

L'ETF relève de la compétence de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales (ci-après DG EMPL). Le président du conseil de direction est le directeur général de la DG EMPL, M. Michel SERVOZ.

- **Réunion du 10 juin 2016 (Turin)**

Rapport d'activité annuel 2015

Le projet de rapport d'activité annuel consolidé de l'ETF pour l'exercice 2015 a été élaboré en conformité avec le règlement (CE) n° 1339/2008. Ce projet s'appuie également sur les résultats de plusieurs actions de consultation, en particulier la réunion de dialogue structuré qui s'est tenue à Bruxelles le 19 avril et les entretiens téléphoniques avec certains membres du CD, en lieu et place de la réunion du groupe de travail du CD de Bruxelles, annulée en raison des attentats terroristes qui ont été commis dans cette ville. Toutes les recommandations et observations ont été prises en considération pour la préparation du texte final.

Les recommandations formulées par la Cour des comptes européenne et le service d'audit interne ont également été prises en compte.

Le RAAC, articulé selon la même logique d'amélioration des performances que celle utilisée l'année précédente, suit le modèle standard et applique les indicateurs de performance clés (IPC) définis par la Commission aux fins de la décharge.

À partir de la liste d'IPC proposée par la Commission aux directeurs d'agences en vue de la procédure de décharge, le RAAC se concentre sur les cinq IPC les plus représentatifs des aspects qualitatifs du travail de l'ETF, et qui sont tous en progrès par comparaison avec le rapport de l'année dernière. L'un des points forts qui en ressortent clairement est la capacité de l'ETF à encourager les pays partenaires à mettre en œuvre le programme d'EFP en dépit de contextes parfois instables et volatils.

Plusieurs exemples illustrent les résultats obtenus par l'ETF pour chacun de ses trois objectifs stratégiques, qui témoignent du caractère multidimensionnel des travaux de l'ETF par domaine thématique, par région géographique et par fonction. Ceux-ci incluent notamment les éléments suivants:

2) une analyse renforcée et fondée sur des éléments probants des politiques d'EFP, réalisée non seulement au niveau du système, mais aussi au niveau des domaines thématiques («Small Business Act» pour l'Europe) (contribution aux programmes de réforme économique de la Commission);

3) mise en œuvre et investissement dans la gouvernance des systèmes d'EFP, axés sur les niveaux infranationaux et/ou le développement régional (tous formats d'apprentissage en milieu professionnel; enseignants et formateurs);

4) utilité accrue de l'offre d'EFP pour la cohésion économique et sociale sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de compétences, migration).

Une attention particulière est accordée au soutien et à l'assistance apportés par l'ETF à l'UE, avec toujours plus de demandes de soutien. Sur l'année 2015, l'ETF a reçu 69 demandes supplémentaires, dont 20 ont nécessité d'importantes ressources, ce qui a confirmé la nécessité

d'améliorer l'anticipation des besoins, la planification et la coopération structurée, essentiellement avec la Commission et les délégations de l'UE, compte tenu notamment de la réduction des ressources de l'agence.

À la lumière des éléments susmentionnés, le conseil de direction a adopté le rapport d'activité annuel 2015 de l'ETF, ainsi que son analyse et son évaluation.

États financiers de l'ETF

Le comptable a présenté le projet de comptes annuels 2015. Il a expliqué les formalités du processus de nomination d'un comptable et a informé l'assistance de l'avis positif rendu par la Cour des comptes sur la situation financière de l'ETF en 2015. Selon la Cour, les opérations sous-jacentes aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont légales et régulières dans tous leurs aspects significatifs. Ces opérations constituent la base pour la décharge par le Parlement européen. Deux conclusions de la Cour des comptes relatives aux déclarations budgétaires ont été notées et une action a été entreprise à leur égard:

- un tableau sur l'exécution du budget a été inclus dans le rapport de mise en œuvre;
- le nombre relativement élevé de paiements tardifs, 15% en 2015, a été réduit en 2016 et l'ETF continuera d'améliorer cet indicateur de performance.

Les comptes annuels 2015 de l'ETF ont été approuvés par le conseil de direction.

La décharge pour l'exercice financier 2014 a été reçue le 28 avril 2016.

Budget rectificatif 2016

Le premier budget rectificatif de l'exercice 2016 a été présenté; il comprend des recettes affectées, existantes et nouvelles, qui n'avaient pas été définies à la date d'adoption du budget (novembre 2015 pour le budget de 2016), ainsi qu'un virement budgétaire déjà exécuté en 2016.

La subvention que l'ETF a reçue de la Commission n'a fait l'objet d'aucune modification.

Réunion du 25 novembre 2016 (Bruxelles)

Programme de travail et budget

Le conseil de direction a examiné le document unique de programmation 2017-2020.

Le projet de budget 2017 reposait sur le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2017, approuvé par le conseil de direction le 25 novembre 2016 et modifié au cours de la procédure budgétaire. Il est conforme au programme de financement de la Commission pour l'ETF et suit l'évolution des activités de l'UE en matière de relations extérieures.

Le projet de budget 2017 de l'ETF est entré en vigueur après l'adoption définitive du budget général de l'Union européenne.

Le projet de budget 2017 s'appuie sur une contribution globale de 20 144 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 19 771 000 EUR proviennent du budget de l'UE et 373 000 EUR proviennent de la récupération de l'excédent lié à l'exécution du budget 2015.

Le budget de l'ETF pour 2017 se situe au même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets précédents depuis 2011.

En 2016, on recense deux budgets rectificatifs pour l'ETF. Des virements ont été effectués afin de maximiser l'utilisation du budget de l'ETF conformément aux priorités des pays partenaires.

Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF

L'ETF a introduit la gestion des résultats, comme prévu à l'article 13, paragraphe 2, du règlement (CE) 1339/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte) et à la décision GB/2009/DEC/004 du conseil de direction de l'ETF relative à l'adoption des normes de contrôle interne de l'ETF. La gestion des résultats par l'ETF est une gestion guidée par les résultats.

La gestion des performances de l'ETF opère par le biais d'un cadre qui intègre les fonctions institutionnelles essentielles et les processus respectifs tels que la planification de la Fondation, la qualité, l'audit et la gestion des risques, le suivi des activités, l'évaluation et l'établissement des rapports ainsi que les relations avec les parties prenantes. Ce cadre établit une chaîne intégrée d'objectifs et d'indicateurs de performance qui établit un lien entre la stratégie institutionnelle globale, les projets stratégiques, les structures organisationnelles internes, jusqu'aux performances individuelles et à la contribution de chaque membre du personnel. Le cadre contribue à aligner tous les niveaux de l'action de l'ETF avec son objectif stratégique, à documenter les performances et la valeur ajoutée ainsi qu'à identifier et à mettre en œuvre les actions d'amélioration. En parallèle, la chaîne facilite le retour d'information de la part de chaque membre du personnel, par le biais des différents services et projets, pour guider les décisions stratégiques de l'ETF.

Le principal objectif pour 2016 consiste, pour l'ETF, à poursuivre l'amélioration de sa capacité à atteindre des performances efficientes, efficaces et prévisibles dans l'ensemble de l'organisation, et conformément à son mandat.

Pour atteindre cet objectif, l'ETF se focalisera sur l'amélioration des performances dans trois principaux domaines:

- La capacité à mesurer et à documenter la valeur ajoutée et l'impact des actions opérationnelles;
- La responsabilité vis-à-vis des parties prenantes et le renforcement de la confiance dans l'ETF en tant qu'agence de l'Union européenne très performante, grâce à une meilleure coordination entre ses processus d'audit, de contrôle et de gestion de la qualité;
- La capacité d'attester par des documents et de contrôler la contribution de chaque membre du personnel à la stratégie et aux actions de l'ETF.

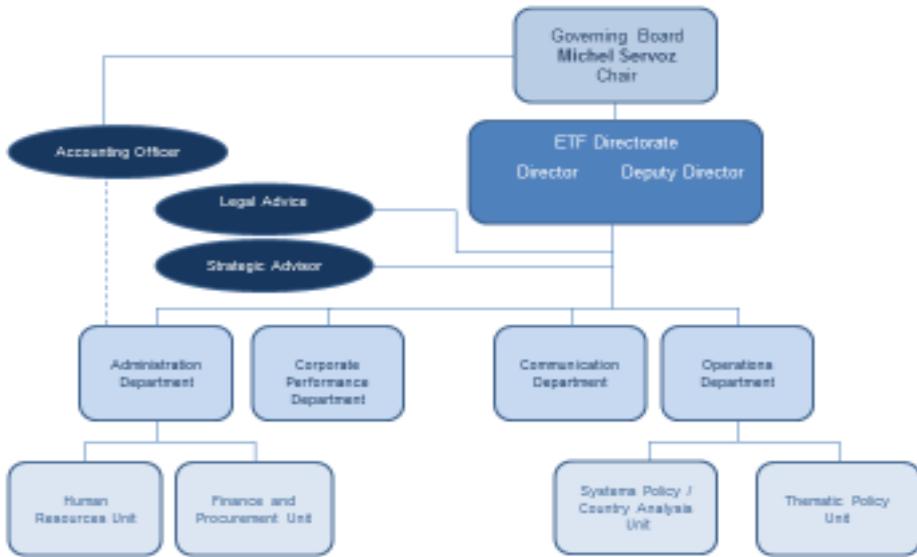
La structure organisationnelle de l'ETF est composée d'une direction et de départements opérant dans un domaine de responsabilité spécifique. Une nouvelle structure organisationnelle a été introduite en 2015 (GB/14/DEC/021).

Les chefs de département respectifs forment, avec le directeur adjoint, l'équipe de gestion (EG), laquelle exerce une fonction de conseil conformément aux articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018 du 22 novembre 2011).

Quatorze réunions de l'équipe de gestion, auxquelles a assisté la directrice, se sont tenues en 2016. Douze de ces réunions se sont également tenues en présence des chefs d'unités. Le chef du département Administration a également organisé des réunions mensuelles avec tous les directeurs sur les questions liées aux ressources.

En 2016, la structure se présentait de la manière suivante:

ETF organisational structure



ETF organisational structure	Structure organisationnelle de l'ETF
Governing Board	Conseil de direction
Michel Servoz	Michel SERVOZ
Chair	Président
ETF Directorate	Direction de l'ETF
Director	Directeur
Deputy Director	Directrice adjointe
Accounting Officer	Comptable
Legal Advice	Conseil juridique
Strategic Advisor	Conseiller stratégique
Administration Department	Département «Administration»
Corporate Performance Department	Département Performance de l'ETF
Human Resources Unit	Unité Ressources humaines
Finance and Procurement Unit	Unité Finances et marchés publics
Communication Department	Département Communication
Operations Department	Département Opérations
Systems Policy / Country Analysis Unit	Unité Politique des systèmes/Analyse par pays
Thematic Policy Unit	Unité Politique thématique

III. États financiers 2016 (*Tous les montants sont indiqués en euros*)

1. Bilans au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015	PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
A. ACTIF IMMOBILISÉ			A. CAPITAL		
Immobilisations incorporelles			Excédent/déficit accumulé	2,207,039.73	2,015,764.17
Droit d'occupation	5,000,000.00	5,000,000.00	Résultat financier de l'exercice	-348,427.19	191,275.56
Licences de logiciel	551,462.61	554,872.03	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1,858,612.54	2,207,039.73
Logiciels en cours de développement en interne	25,760.00	25,760.00			
Logiciels développés en interne utilisés	851,033.35	715,714.35	C. PASSIF IMMOBILISÉ		
Amortissements	-4,774,700.07	-4,374,813.57	Provision pour risques et charges		
Sous-total	1,653,555.89	1,921,532.81	Affaires en justice	0.00	0.00
Immobilisations corporelles			TOTAL DU PASSIF IMMOBILISÉ	0.00	0.00
Installations et machines	4,344.00	4,344.00	D. PASSIF COURANT		
Matériel et mobilier	640,086.68	638,322.76	Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Matériel informatique	776,846.83	861,209.75	Dettes à court terme	3,273,909.51	4,335,845.45
Autres installations	202,249.55	207,177.46	Dettes courantes	44,243.30	304.66
Amortissements	-990,877.06	-1,055,098.97	Dettes diverses	2,320.42	4,828.89
Sous-total	632,650.00	655,955.00	Compte de régularisation et de valorisation	1,182,322.99	1,390,597.89
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2,286,205.89	2,577,487.81	Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	2,036,964.41	2,322,658.09
B. ACTIF CIRCULANT			Préfinancements reçus d'entités consolidées de la CE	8,058.39	14,692.67
Stocks			TOTAL DU PASSIF COURANT	3,273,909.51	4,335,845.45
Publications	0.00	3,823.59			
Sous-total	0.00	3,823.59			
Préfinancement à court terme					
Préfinancement à court terme	501,344.49	815,150.88			
Montant accumulé à la date de régularisation	-358,813.65	-602,763.25			
Sous-total	142,530.84	212,387.63			
Créances à court terme					
Créances courantes	8,729.27	9,793.71			
Créances diverses	13,140.44	26,507.21			
Charges reportées	166,875.13	123,116.26			
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	1,901,498.23	1,381,306.02			
Sous-total	2,090,243.07	1,540,723.20			
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Comptes bancaires	612,034.39	1,600,941.77			
Régie d'avances	1,507.86	4,757.93			
Sous-total	613,542.25	1,605,699.70			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	2,846,316.16	3,965,397.37			
TOTAL	5,132,522.05	6,542,885.18	TOTAL	5,132,522.05	6,542,885.18

2. Compte de résultat

	2016	2015
Recettes opérationnelles	20,631,730.74	20,511,582.19
Recettes opérationnelles - Subvention CE	20,056,489.66	19,769,836.67
Recettes opérationnelles - Divers	55,679.86	40,847.35
Recettes opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	0.00	3,438.51
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE -	519,561.22	624,664.16
Recettes opérationnelles - FRAME	0.00	72,795.50
TOTAL DES RECETTES OPÉRATIONNELLES	20,631,730.74	20,511,582.19
Dépenses administratives	-15,287,045.25	-15,399,720.58
Dépenses de personnel	-12,954,111.44	-12,793,970.83
Dépenses liées aux immobilisations	-574,137.81	-484,627.39
Autres dépenses administratives	-1,758,796.00	-2,121,122.36
Dépenses opérationnelles	-5,692,809.17	-4,920,469.92
Dépenses opérationnelles - Subvention CE	-5,172,943.29	-4,298,933.24
Dépenses opérationnelles - Projet GEMM	-519,561.22	-624,664.16
Dépenses opérationnelles - Projet FRAME	0.00	2,822.82
Dépenses opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	-304.66	304.66
TOTAL DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES	-20,979,854.42	-20,320,190.50
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-348,123.68	191,391.69
Dépenses financières	-303.51	-116.13
DÉFICIT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES	-303.51	-116.13
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	-348,427.19	191,275.56
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00
RÉSULTAT FINANCIER DE L'EXERCICE	-348,427.19	191,275.56

3. État de variation de l'actif net

Capital	Excédent/déficit cumulé	Résultat financier de l'exercice	Capitaux (total)
Bilan au 31 décembre 2015	2,015,764.17	191,275.56	2,207,039.73
Changements dans les politiques comptables	0.00		0.00
Autres réévaluations	0.00		0.00
Reclassifications	0.00		0.00
Allocation du résultat 2015	191,275.56	-191,275.56	0.00
Résultat financier de l'exercice 2016		-348,427.19	-348,427.19
Bilan au 31 décembre 2016	2,207,039.73	-348,427.19	1,858,612.54

Remarque: l'ETF ne possède pas de réserves

4. Analyse des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2016	2015
Excédent des activités d'exploitation	-348,427.19	191,275.56
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	403,586.50	338,889.77
Amortissements (immobilisations corporelles)	161,775.72	137,870.26
Diminution des provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Provisions pour risques et frais liés au personnel	0.00	0.00
Diminution du stock	3,823.59	-264.64
Augmentation du préfinancement à court terme	302,671.39	51,876.45
Diminution des créances à court terme	-29,327.66	214,697.27
Diminution des créances liées aux entités consolidées de la CE	-509,057.21	687,423.04
Diminution des dettes à court terme	-410,794.33	-351,755.71
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	-292,327.96	-823,051.70
Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles	-718,077.15	446,960.30
Flux de trésorerie tirés des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-279,032.30	-680,566.26
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	4,952.00	8,132.00
Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement	-274,080.30	-672,434.26
Baisse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-992,157.45	-225,473.96
Valeurs disponibles au début de la période	1,605,699.70	1,831,173.66
Valeurs disponibles à la fin de la période	613,542.25	1,605,699.70

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires. En revanche, l'ETF a constitué une provision pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'accorde pas d'avantages accessoires au personnel. Les congés non pris et les heures de travail flexibles cumulées sont enregistrés sous les autres dettes.

5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2016	31/12/2015
Recettes		
Subvention de la CE	20,144,193.47	20,143,234.16
Intérêts bancaires réutilisés	1,132.22	9,041.65
Autre subvention de la Commission	0.00	402,019.00
Autres bailleurs de fonds - Ministère italien des affaires étrangère	0.00	0.00
Recettes diverses	55,301.59	38,848.04
Total des recettes (a)	20,200,627.28	20,593,142.85
Dépenses		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-13,150,887.47	-12,966,884.03
Crédits reportés	-155,286.89	-178,134.70
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1,389,699.63	-1,640,138.82
Crédits reportés	-314,348.80	-314,827.21
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
Paiements	-5,188,939.98	-4,787,204.86
Crédits reportés	-889.62	-2,206.80
<i>CE - Projet GEMM - Titre IV</i>		
Paiements	-685,174.60	-438,206.73
Crédits reçus - non payés en 2016	-69,237.63	-754,412.23
<i>CE - Projet FRAME - Titre IV</i>		
Paiements	0.00	-72,917.36
Crédits reçus - non payés en 2016	0.00	0.00
<i>Ministère italien des affaires étrangères - Titre IV</i>		
Paiements	-304.66	-3,438.51
Crédits reçus - non payés en 2016	0.00	-304.66
Total des dépenses (b)	-20,954,769.28	-21,158,675.91
Résultat pour l'exercice financier (a-b)	-754,142.00	-565,533.06
Crédits reportés et annulés	83,430.34	53,404.07
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	757,423.69	886,582.88
Variations de taux de change	991.78	-1,056.40
Solde du compte de résultat pour l'exercice	87,703.81	373,397.49
Solde reporté de l'exercice financier précédent	373,397.49	188,193.47
Remboursements à la CE	-373,397.49	-188,193.47
Montant total à rembourser à la CE	87,703.81	373,397.49
Subvention de la Commission (recettes cumulées)	20,144,193.47	20,143,234.16
Montant relatif à l'exercice 2016 à rembourser à la CE	87,703.81	373,397.49

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

Résultat économique 2016	+/-	-348,427.19
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-1,621,736.05
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+	1,145,201.16
Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charge	+	44,243.93
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	87,703.81
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+	574,137.81
Provisions	+	0.00
Ordres de recouvrement émis en 2016 non encaissés	-	0.00
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+	814,098.44
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	409,031.57
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2016 sur les fonds affectés	+/-	-519,561.22
Variations de taux de change	+/-	991.78
Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)		
Acquisitions d'actifs	-	-279,032.30
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2016	-	-501,344.49
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-	753.95
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2017	-	-539,762.94
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	83,430.34
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+	757,423.69
Provisions pour congés non pris	-	-19,448.48
Autres - Fonds ITF 2016	+/-	0.00
Autres - Préfinancement non-CE reçu		0.00
Autres	+/-	0.00
	total	87,703.81
Résultat budgétaire 2016		87,703.81
Delta non expliqué		0.00

7. Soldes bancaires

	31.12.2016	31.12.2015
ETF		
ETF national en euros	0.00	0.00
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	8,068.26	135,686.59
ETF Euro - ING	526,597.03	696,273.43
ETF Ministère italien des affaires étrangères	0.92	304.88
ETF Régie d'avances	1,507.86	4,757.93
	536,174.07	837,022.83
Conventions avec la CE		
GEMM - Banca Popolare di Sondrio	17,462.93	17,407.50
GEMM - ING	59,905.25	751,269.37
	77,368.18	768,676.87
Total	613,542.25	1,605,699.70

Il existe une convention en cours entre la Commission européenne et l'ETF appelée «GEMM». Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan sous la rubrique «dettes à court terme». Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

PASSIF ÉVENTUEL	31/12/2016	31/12/2015
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	539,762.94	496,820.36
TOTAL	539,762.94	496,820.36

IV. Remarques sur les états financiers

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la Commission. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Compte de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

Remarque concernant les frais de personnel

L'ensemble des calculs des salaires produisant le total des frais de personnel inclus dans le compte de résultat de l'agence est externalisé à l'Office de gestion et de liquidation des droits

individuels (également connu sous l'acronyme PMO), service central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaries et autres droits financiers. Le PMO fournit également ses services à d'autres institutions et agences de l'UE. Il est également chargé de la gestion de la caisse d'assurance maladie des institutions ainsi que du traitement et du versement des demandes de remboursement des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO est contrôlé par la Cour des comptes européenne.

L'agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant de calculer les frais de personnel. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel relatif aux frais de personnel utilisé pour comptabiliser les frais de personnel. Elle n'est pas responsable du calcul des frais de personnel effectué par le PMO.

1. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour les présents états financiers cette date est le 31 décembre 2016.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux de l'ETF est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement d'un euro (1 EUR).

L'ETF jouit d'un droit d'occupation lui permettant de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à la fin 2027. Cependant, l'avenir à long terme de la Villa Gualino, abandonnée en partie depuis 2012, demeure incertain. Les conditions de son occupation sont régies par un nouveau contrat de service conclu avec le propriétaire du bâtiment (Regione Piemonte) expirant à la fin 2018. En dépit de ces incertitudes, l'ETF n'a pas constitué de provision pour un éventuel déménagement ou pour les droits d'occupation restants (valeur: 1 666 666,68 EUR)

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le niveau de matérialisation pour une immobilisation terminée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF l'a ramené à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de matérialisation moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé en 2011. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

En 2016, les applications TRAMS, Allegro, Sharepoint, Dashboard et Intranet étaient toujours utilisées et elles ont représenté quelques coûts de développement supplémentaires mineurs; elles continueront à représenter des coûts de développement mineurs dans les années à venir. Le développement de Dashboard a commencé en 2010 sous le régime initial de matérialisation pour une immobilisation terminée d'une valeur de 500 000 EUR, mais en 2015, de manière inattendue, la valeur totale a légèrement dépassé 500 000 EUR. Le montant activé ne peut être que le montant dépensé en 2015 et 2016, s'élevant à 137 633 EUR.

Le développement de WEB 2016 a commencé en 2014. Bien qu'aucun plan officiel n'ait été présenté pour WEB 2016, sur la base de l'expérience avec l'Intranet, il a été décidé que les coûts de développement dépasseraient les 100 000 EUR. Les coûts de développement pour WEB 2016 sont donc enregistrés comme logiciels en cours de développement en interne.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus de prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses.

L'amortissement a une influence sur le résultat économique de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'acquisition:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2016	5,000,000.00	25,760.00	715,714.35	554,872.03	6,296,346.38
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts		135,319.00	1,140.58	136,459.58	
• □ Retraits/Reclassifications			-4,550.00	-4,550.00	
• □ Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	5,000,000.00	25,760.00	851,033.35	551,462.61	6,428,255.96
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2016	-3,499,999.99	0.00	-322,667.55	-552,146.03	-4,374,813.57
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts	-166,666.67		-235,499.25	-1,420.58	-403,586.50
• □ Retraits			3,700.00	3,700.00	
• □ Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	-3,666,666.66	0.00	-558,166.80	-549,866.61	-4,774,700.07
Valeur nette (A + B)	1,333,333.34	25,760.00	292,866.55	1,596.00	1,653,555.89

Immobilisations corporelles

	Installations et machines	Installations machines et mobilier	Matériel informatique	Autres installations	Total
A. Prix d'acquisition:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2016	4,344.00	638,322.76	861,209.75	207,177.46	1,711,053.97
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications				0.00	0.00
• Ajouts	27,183.46	46,074.17	69,315.09	142,572.72	
• □ Retraits	-25,419.54	-130,437.09	-74,243.00	-230,099.63	
• □ Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	4,344.00	640,086.68	776,846.83	202,249.55	1,623,527.06
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2016	-4,344.00	-205,150.76	-677,982.75	-167,621.46	-1,055,098.97
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications				0.00	0.00
• Ajouts	-55,321.46	-82,650.17	-23,804.09	-161,775.72	
• □ Retraits	25,419.54	128,441.09	72,137.00	225,997.63	
• □ Reprise				0.00	
• □ Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	-4,344.00	-235,052.68	-632,191.83	-119,288.55	-990,877.06
Valeur nette (A + B)	0.00	405,034.00	144,655.00	82,961.00	632,650.00

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25%
Autres installations	25%
Installations et machines	12,5%
Installations, machines et mobilier	10%

Stocks

En 2016, l'ETF a supprimé les publications des stocks physiques et du bilan. Depuis quelques années maintenant, l'ETF publie ses propres publications. Il a donc été décidé de garder en stock au maximum 5 copies de chaque publication. La plupart des publications sont disponibles en téléchargement et, au besoin, l'ETF publie le nombre de copies nécessaire.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur. En 2016, les montants accumulés y afférents à la date de régularisation sont inscrits à l'actif avec les préfinancements et non plus au passif sous la rubrique «compte de régularisation et de valorisation».

Créances à court terme

La rubrique «créances à court terme» regroupe les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 2 090 243,07 EUR se compose comme suit:

Description - Créances à recevoir	Montant
Clients	8,729.27
SOUS-TOTAL	8,729.27
Description - Créances diverses à recevoir	Montant
Comptes courants des membres du personnel	6,749.27
Avances de mission payées	3,189.40
Autres questions de personnel	3,201.77
Charges reportées	166,875.13
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	1,901,498.23
SOUS-TOTAL	2,081,513.80
TOTAL	2,090,243.07

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque. Les intérêts reçus en janvier de l'année suivante avec une date valeur de l'exercice clos ne sont plus comptabilisés dans l'exercice clos, et ce parce que les intérêts ne sont plus remboursés à la Commission mais sont réintroduits dans le budget de l'ETF. L'on constate une diminution par rapport à l'année précédente en raison de la liquidation de la quasi-totalité du projet GEMM par l'ETF et du pourcentage globalement élevé de paiements exécutés.

Passif

Actif net

L'actif net est composé de l'excédent/déficit cumulé d'années précédentes majoré du résultat financier de l'exercice. (Voir également tableau 3, état de variation de l'actif net.)

Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2016, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptations des rémunérations restant à liquider.

Dettes à court terme

Les dettes à court terme se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Les dettes à court terme, d'un montant de 3 273 909,51 EUR, sont principalement liées aux dépenses accumulées estimées afférentes aux crédits reportés à 2017. Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de l'UE ou d'autres institutions de l'UE.

Les dettes diverses s'élèvent à 2 320,42 EUR représentant des produits qui étaient en attente et qui ont été reçus, des recettes diverses à introduire et les intérêts produits au cours du quatrième trimestre qui seront introduits au budget 2017.

Les autres dettes sont les charges à payer relatives aux préfinancements payés et aux montants à reporter à 2017. Comme au cours des années précédentes, l'ETF a continué à vérifier intensément les dépenses accumulées et a encore étendu la période de suivi de leur calcul, ce qui a encore amélioré la précision du calcul. Une baisse globale est enregistrée par rapport à 2015. Les congés non pris en 2016, pour lesquels une légère diminution est enregistrée, sont également repris sous les autres dettes. Les heures de travail flexibles ouvertes au 31 décembre 2016 sont également enregistrées pour la troisième année en tant que charges à payer. Depuis le nouveau statut du personnel, ces heures sont à présent reportées à l'année suivante, alors qu'auparavant elles étaient annulées au 31 décembre.

Les dettes à court terme sont ventilées comme suit:

Description - Charges à payer	Montant
Fournisseurs	44,243,30
SOUS-TOTAL	44,243,30
Description - Divers à payer	Montant
Produits en attente à recevoir	1,761.12
Recettes diverses à introduire	298.06
Intérêts 2016	261.24
SOUS-TOTAL	2,320.42
Description - Autres dettes	Montant
Congés non pris en 2016	190,801.87
Temps flexible non pris en 2016	38,258.48
Charges à payer sur les reports 2016	953,262.64
SOUS-TOTAL	1,182,322.99
Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	8,058.39
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	2,036,964.41
TOTAL	3,273,909.51

La diminution globale des dettes à court terme est due au pourcentage élevé de paiements exécutés, avec pour conséquence une réduction du montant pour les préfinancements et reports et pour les dépenses accumulées y afférentes. L'ETF a réussi à payer 97,66% des crédits de paiement disponibles et doit retourner un montant total de 87 703,81 EUR à la Commission.

Le montant est ventilé comme suit:

Description de la convention	DG ou Service de la C	Montant	Statut/commentaires
Subvention de la CE	DG EAC	87,703.81	Résultat 2016
Projet GEMM	DG NEAR	1,949,260.60	Préfinancements GEMM
TOTAL		2,036,964.41	

En 2016, les montants enregistrés sous «autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE» sont des intérêts bancaires accumulés sur le projet GEMM et divers petits soldes interagences provenant de transactions de salaires.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant
Intérêts 2013 - 2014 - 2015 - 2016 GEMM	COMM - NEAR	7,958.78
Soldes interagences divers	COMM - Agences	99.61
TOTAL		8,058.39

2. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est l'équivalent d'un compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la Commission, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des financements de la Commission autres que la subvention, l'ETF applique la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 20 144 193,47 EUR, moins le montant à rembourser, soit 87 703,81 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 20 056 489,66 EUR.
- Les recettes diverses comprennent des ordres de recouvrement d'un montant de 53 555,90 EUR, des intérêts courus introduits dans le budget d'un montant de 1 132,22 EUR ainsi que 991,74 EUR au titre des différences de change, s'élevant au total à 55 679,86 EUR.
- Les ajustements effectués aux dépenses accumulées déjà comptabilisées en 2016 sont introduits en tant que recettes d'exploitation et représentent le montant des dépenses effectuées pour le projet GEMM (519 561,22 EUR) qui doivent être compensées avec la Commission.

Dépenses administratives et opérationnelles

Pour le calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant sont ajoutées et les charges reportées payées au cours de l'exercice, déduites.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2016.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés sur l'exercice suivant uniquement. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférente ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives comprennent: 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les intérêts pour retard de paiement.

3. ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

L'état de variation de l'actif net comprend uniquement le résultat financier de l'exercice.

4. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. L'on constate une réduction des flux de trésorerie en raison du pourcentage globalement élevé de crédits de paiement exécutés.

5. COMPTE DE RÉSULTAT BUDGETAIRE

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission (article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: Règles applicables aux comptes)

Le résultat budgétaire de 2016 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite:

- du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier; et
- des résultats des années précédentes remboursés à la Commission.

6. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS BUDGETAIRE ET ÉCONOMIQUE

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre résultat économique et résultat budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2016 et le résultat économique accumulé de 2016.

7. ÉLEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF EVENTUELS

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

8. INFORMATIONS DONNEES

Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la Commission exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie directe sont celles où une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

Opération sans contrepartie directe	2016	2015
Subvention de la CE	20,056,489.66	19,769,836.67
Divers	54,771.73	40,847.35
Ministère italien des affaires étrangères	0.00	3,438.51
En attente d'apurement avec la CE - GEMM	519,561.22	624,664.16
CE - FRAME	0.00	72,795.50
	20,630,822.61	20,511,582.19
Opérations avec contrepartie directe		
Intérêts bancaires	1,132.22	9,041.65

Informations relatives aux parties liées

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la Commission. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est octroyée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	2016	2015
Nombre d'ordonnateurs à la fin de l'exercice	1	1
Analyse par grade		
AD14	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Coûts de recherche et développement non capitalisés

L'information est présentée conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la Commission exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). La liste des projets pertinents est jointe à l'annexe 5.

Les montants suivants ont été reconnus comme dépenses dans le compte de résultat économique	2016	2015
Frais de recherche	0.00	7,160.00
Frais de développement	0.00	221,523.00

Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la Commission, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'Agence sont fournies à l'annexe 6.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni dépréciés

	Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)	Prêts (y inclus dépôts à court terme >3 mois et <1 an)	Créances avec les États membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités consolidées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Contreparties avec notation de crédit externe1:	0.00	0.00	0.00	188,245.19	1,901,997.88	0.00	613,542.25
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00	187,259.28	s.o./n.d.	0.00	586,502.28
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	25,532.11
Spéculatif	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00	985.91	s.o./n.d.	0.00	1,507.86

Contreparties sans notation de crédit externe:	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			s.o./n.d.				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			s.o./n.d.		s.o./n.d.		

Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	N'en retard de règlement ni déprécié (1)	En retard de règlement mais pas déprécié			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)2					
Prêts	31-Dec-16	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec les États membres	31-Dec-16	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des tiers	31-Dec-16	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des entités consolidées	31-Dec-16	188,245.19	0.00	0.00	188,245.19
	31-Dec-16	1,901,997.88	0.00	0.00	1,901,997.88

Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2016	< 1 an	1 - 5 ans	< 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	46,563.72	0.00	0.00	46,563.72
Dettes exigibles avec des entités consolidées	2,045,022.80	0.00	0.00	2,045,022.80
Total du passif	2,091,586.52	0.00	0.00	2,091,586.52

V. Remarques concernant l'exécution du budget et la gestion financière

1. Introduction

Principes budgétaires

Les principes budgétaires appliqués par l'ETF sont conformes aux dispositions associées du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, et de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016) et complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015). L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire;
- b) annualité;
- c) équilibre;
- d) unité de compte;
- e) universalité;
- f) spécialité;
- g) bonne gestion financière;
- h) transparence.

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les «dépenses administratives», tandis que le troisième est réservé aux «dépenses opérationnelles».

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Le titre 4 concerne les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la Commission et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. Actuellement, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères et le projet GEMM.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes passées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2016 et des engagements (en partie) reportés à 2017.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2016 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2016

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2016, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2016 et associés au budget 2016, mais également sur ceux exécutés en 2016 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2016	Montant total des virements et crédits supplémentaires 2016	Crédits d'engagement final disponibles 2016	Engagements 2016	Total des crédits d'engagement reportés à 2017	Budget initial 2016	Virements et modifications 2016	Crédits de paiement final disponibles en 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2015	Montant total des paiements exécutés en 2016	Crédits de paiements reportés à 2017		
1100	Traitements de base	10 712 000,00	-265 075,00	10 446 925,00	10 446 924,50	100,00%	0,00	10 712 000,00	-265 075,00	10 446 925,00	10 446 924,50	0,00	10 446 924,50	100,00%	0,00
1110	Agent contractuel	2 115 000,00	-128 392,00	1 986 608,00	1 986 607,63	100,00%	0,63	2 115 000,00	-128 392,00	1 986 608,00	1 986 607,00	0,00	1 986 607,00	100,00%	0,63
1112	Personnel local	135 000,00	-70 418,00	64 582,00	64 581,20	100,00%	127,92	135 000,00	-70 418,00	64 582,00	64 453,28	0,00	64 453,28	99,80%	127,92
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	368 000,00	-22 428,00	345 572,00	345 571,88	100,00%	47 683,23	368 000,00	-22 428,00	345 572,00	297 888,65	0,00	297 888,65	86,20%	47 683,23
1180	Frais divers de recrutement	29 000,00	13 261,00	42 261,00	42 261,00	100,00%	5 860,63	29 000,00	13 261,00	42 261,00	36 400,37	0,00	36 400,37	86,13%	5 860,63
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	13 359 000,00	-473 052,00	12 885 948,00	12 885 946,21	100,00%	53 672,41	13 359 000,00	-473 052,00	12 885 948,00	12 832 273,80	0,00	12 832 273,80	99,58%	53 672,41
1300	Frais de missions et de déplacement	150 000,00	-45 000,00	105 000,00	105 000,00	100,00%	13 548,29	150 000,00	-45 000,00	105 000,00	91 451,71	0,00	91 451,71	87,10%	13 548,29
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	150 000,00	-45 000,00	105 000,00	105 000,00	100,00%	13 548,29	150 000,00	-45 000,00	105 000,00	91 451,71	0,00	91 451,71	87,10%	13 548,29
1430	Service médical	35 000,00	-8 456,00	26 544,00	26 543,85	100,00%	7 599,18	35 000,00	-8 456,00	26 544,00	18 944,67	0,00	18 944,67	71,37%	7 599,18
1440	Formation interne	250 000,00	-46 000,00	204 000,00	203 626,39	99,82%	72 972,84	250 000,00	-46 000,00	204 000,00	130 653,55	0,00	130 653,55	64,05%	72 972,84
1490	Autres interventions	25 000,00	-5 002,00	19 998,00	19 998,00	100,00%	7 394,00	25 000,00	-5 002,00	19 998,00	12 604,00	0,00	12 604,00	63,03%	7 394,00
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	310 000,00	-59 458,00	250 542,00	250 168,24	99,85%	87 966,02	310 000,00	-59 458,00	250 542,00	162 202,22	0,00	162 202,22	64,74%	87 966,02
1520	Experts nationaux détachés	40 000,00	-29 647,00	10 353,00	10 145,56	0,00 %	0,00	40 000,00	-29 647,00	10 353,00	10 145,56	0,00	10 145,56	0,00 %	0,00
Sous-total	Chapitre 15 - Echange de personnel entre la Fondation et le secteur public	40 000,00	-29 647,00	10 353,00	10 145,56	0,00 %	0,00	40 000,00	-29 647,00	10 353,00	10 145,56	0,00	10 145,56	0,00 %	0,00
1700	Frais de réception et de représentation	8 400,00	-3 350,00	5 050,00	5 050,00	100,00%	0,17	8 400,00	-3 350,00	5 050,00	5 049,83	0,00	5 049,83	100,00%	0,17

Crédits d'engagement

Crédits de paiement

Poste	Description	Budget initial 2016	Montant total des virements et crédits supplémentaires 2016	Crédits d'engagement final disponibles 2016	Engagements 2016	Total des crédits d'engagement reportés à 2017	Budget initial 2016	Virements et modifications 2016	Crédits de paiement final disponibles en 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2015	Montant total des paiements exécutés en 2016	Crédits de paiements reportés à 2017		
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de représentation	8 400,00	-3 350,00	5 050,00	5 050,00	100,00%	0,17	8 400,00	-3 350,00	5 050,00	5 049,83	0,00	5 049,83	100,00%	0,17
Sous-total	Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la Fondation	13 867 400,00	-610 507,00	13 256 893,00	13 256 310,01	100,00%	155 186,89	13 867 400,00	-610 507,00	13 256 893,00	13 101 123,12	0,00	13 101 123,12	98,82%	155 186,89
2000	Locations	14 501,00	-2 693,00	11 808,00	11 808,00	100,00%	0,00	14 501,00	-2 693,00	11 808,00	11 808,00	0,00	11 808,00	100,00%	0,00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	143 742,00	-36 847,00	106 895,00	106 894,02	100,00%	0,00	143 742,00	-36 847,00	106 895,00	106 894,02	0,00	106 894,02	100,00%	0,00
2030	Nettoyage et entretien	227 050,00	-64 035,00	163 015,00	163 014,31	100,00%	7 121,46	227 050,00	-64 035,00	163 015,00	155 892,85	0,00	155 892,85	95,63%	7 121,46
2040	Aménagement des locaux	65 000,00	6 208,00	71 208,00	71 207,59	100,00%	22 081,00	65 000,00	6 208,00	71 208,00	49 126,59	0,00	49 126,59	68,99%	22 081,00
2050	Sécurité et surveillance	128 007,00	3 872,00	131 879,00	131 878,86	100,00%	12 317,00	128 007,00	3 872,00	131 879,00	119 561,86	0,00	119 561,86	90,66%	12 317,00
2090	Autres dépenses immobilières	39 300,00	3 048,00	42 348,00	42 347,42	100,00%	989,80	39 300,00	3 048,00	42 348,00	41 357,62	0,00	41 357,62	97,66%	989,80
20	Total du chapitre	617 600,00	-90 447,00	527 153,00	527 150,20	100,00%	42 509,26	617 600,00	-90 447,00	527 153,00	484 640,94	0,00	484 640,94	91,94%	42 509,26
2100	Matériel TIC	118 000,00	150 846,22	268 846,22	268 599,71	99,91%	108 836,90	118 000,00	150 846,22	268 846,22	159 762,81	0,00	159 762,81	59,43%	108 836,90
2101	Développement et achat de logiciels	269 700,00	48 732,00	318 432,00	318 417,28	100,00%	69 409,48	269 700,00	48 732,00	318 432,00	249 007,80	0,00	249 007,80	78,20%	69 409,48
2103	Coûts des télécoms	167 600,00	-34 334,00	133 266,00	133 266,00	100,00%	37 140,51	167 600,00	-34 334,00	133 266,00	96 125,49	0,00	96 125,49	72,13%	37 140,51
2105	Systèmes informatiques de la Commission	119 900,00	42 671,00	162 571,00	162 571,00	100,00%	0,00	119 900,00	42 671,00	162 571,00	162 571,00	0,00	162 571,00	100,00%	0,00
21	Total du chapitre	675 200,00	207 915,22	883 115,22	882 853,99	99,97%	215 386,89	675 200,00	207 915,22	883 115,22	667 467,10	0,00	667 467,10	3,10	215 386,89
2200	Achat	67 100,00	-31 129,00	35 971,00	35 970,75	100,00%	0,00	67 100,00	-31 129,00	35 971,00	35 970,75	0,00	35 970,75	100,00%	0,00
2210	Achat	20 000,00	23 296,00	43 296,00	43 135,00	99,63%	4 103,00	20 000,00	23 296,00	43 296,00	39 032,00	0,00	39 032,00	90,15%	4 103,00
22	Total du chapitre	87 100,00	-7 833,00	79 267,00	79 105,75	99,80%	4 103,00	87 100,00	-7 833,00	79 267,00	75 002,75	0,00	75 002,75	94,62%	4 103,00
2300	Papeterie et fournitures de	43 000,00	-9 322,00	33 678,00	33 675,36	99,99%	1 520,80	43 000,00	-9 322,00	33 678,00	32 154,56	0,00	32 154,56	95,48%	1 520,80

Crédits d'engagement							Crédits de paiement						
Poste	Description	Budget initial 2016	Montant total des virements et crédits supplémentaires 2016	Crédits d'engagement final disponibles 2016	Engagements 2016	Total des crédits d'engagement reportés à 2017	Budget initial 2016	Virements et modifications 2016	Crédits de paiement final disponibles en 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2015	Montant total des paiements exécutés en 2016	Crédits de paiements reportés à 2017
	bureau												
2320	Diverses dépenses financières	2 000,00	-1 650,00	350,00	350,00	100,00%	46,49	2 000,00	-1 650,00	350,00	303,51	0,00	303,51
2330	Frais juridiques	10 000,00	-9 680,00	320,00	310,40	0,00 %	0,00	10 000,00	-9 680,00	320,00	310,40	0,00	310,40
2350	Assurances diverses	18 500,00	-3 502,00	14 998,00	14 997,92	100,00%	1 072,00	18 500,00	-3 502,00	14 998,00	13 925,92	0,00	13 925,92
2355	Menues dépenses	5 000,00	-329,00	4 671,00	4 670,81	100,00%	1 530,48	5 000,00	-329,00	4 671,00	3 140,33	0,00	3 140,33
2360	Publications	4 500,00	-3 730,00	770,00	770,00	100,00%	499,44	4 500,00	-3 730,00	770,00	270,56	0,00	270,56
23	Total du chapitre	83 000,00	-28 213,00	54 787,00	54 774,49	99,98%	4 669,21	83 000,00	-28 213,00	54 787,00	50 105,28	0,00	50 105,28
2400	Correspondance et frais de port	26 200,00	-3 500,00	22 700,00	22 700,00	100,00%	3 301,59	26 200,00	-3 500,00	22 700,00	19 398,41	0,00	19 398,41
24	Total du chapitre	26 200,00	-3 500,00	22 700,00	22 700,00	100,00%	3 301,59	26 200,00	-3 500,00	22 700,00	19 398,41	0,00	19 398,41
2500	Frais généraux de réunion	100 000,00	35 467,00	135 467,00	135 466,03	100,00%	43 480,88	100 000,00	35 467,00	135 467,00	91 985,15	0,00	91 985,15
25	Total du chapitre	100 000,00	35 467,00	135 467,00	135 466,03	100,00%	43 480,88	100 000,00	35 467,00	135 467,00	91 985,15	0,00	91 985,15
2	TOTAL:	1 589 100,00	113 389,22	1 702 489,22	1 702 050,46	99,97%	313 450,83	1 589 100,00	113 389,22	1 702 489,22	1 388 599,63	0,00	1 388 599,63
3010	Publications générales	384 500,00	124 828,00	509 328,00	509 187,17	99,97%	170 804,84	384 500,00	59 620,00	444 120,00	338 382,33	105 736,06	444 118,39
3030	Associations professionnelles et frais de participation	5 000,00	-4 051,00	949,00	948,45	99,94%	0,00	5 000,00	-4 051,00	949,00	948,45	0,00	948,45
3040	Frais de traduction	180 000,00	-29 000,00	151 000,00	151 000,00	100,00%	4 935,75	180 000,00	-26 720,00	153 280,00	146 064,25	7 210,82	153 275,07
30	Total du chapitre	569 500,00	91 777,00	661 277,00	661 135,62	99,98%	175 740,59	569 500,00	28 849,00	598 349,00	485 395,03	112 946,88	598 341,91
3100	Actions prioritaires	3 138 000,00	377 073,00	3 515 073,00	3 515 069,05	100,00%	1 211 304,18	3 138 000,00	469 001,00	3 607 001,00	2 303 764,87	1 301 898,24	3 605 663,11
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	220 000,00	4 400,00	224 400,00	224 230,99	99,92%	88 339,34	220 000,00	-32 600,00	187 400,00	135 891,65	51 414,60	187 306,25
31	Total du chapitre	3 358 000,00	381 473,00	3 739 473,00	3 739 300,04	100,00%	1 299 643,52	3 358 000,00	436 401,00	3 794 401,00	2 439 656,52	1 353 312,84	3 792 969,36

Crédits d'engagement

Crédits de paiement

Poste	Description	Budget initial 2016	Montant total des virements et crédits supplémentaires 2016	Crédits d'engagement final disponibles 2016	Engagements 2016	Total des crédits d'engagement reportés à 2017	Budget initial 2016	Virements et modifications 2016	Crédits de paiement final disponibles en 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2016	Paiements exécutés en 2016 en lien avec des engagements 2015	Montant total des paiements exécutés en 2016	Crédits de paiements reportés à 2017		
3200	Missions opérationnelles	761 000,00	25 000,00	786 000,00	786 000,00	100,00%	95 102,44	761 000,00	33 000,00	794 000,00	690 897,56	102 670,17	793 567,73	99,95%	0,00
32	Total du chapitre	761 000,00	25 000,00	786 000,00	786 000,00	100,00%	95 102,44	761 000,00	33 000,00	794 000,00	690 897,56	102 670,17	793 567,73	99,95%	0,00
3	TOTAL:	4 688 500,00	498 250,00	5 186 750,00	5 186 435,66	99,99%	1 570 486,55	4 688 500,00	498 250,00	5 186 750,00	3 615 949,11	1 568 929,89	5 184 879,00	99,96%	0,00
	Total source des fonds	20 145 000,00	1 132,22	20 146 132,22	20 144 796,13	99,99%	2 039 124,27	20 145 000,00	1 132,22	20 146 132,22	18 105 671,86	1 568 929,89	19 674 601,75	97,66%	468 637,72

ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2016

Ligne budgétaire	Description	Crédits d'engagement						Crédits de paiement								
		Budget initial disponible pour engagements	Montant total des virements	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2017	Budget disponible pour paiements	Montant total des virements	Budget total disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2017	Crédits de paiement disponibles reportés à 2017	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés	
1100	Traitements de base	0.00	2,550.00	2,550.00	2,450.00	96.08%	100.00	0.00	2,550.00	2,550.00	2,450.00	96.08%	100.00	100.00	100.00	
1112	Agents locaux	0.00	46,366.43	46,366.43	46,366.43	100.00%	0.00	0.00	46,366.43	46,366.43	46,366.43	100.00%	0.00	0.00	0.00	
11	Total du chapitre	0.00	48,916.43	48,916.43	48,816.43	99.80%	100.00	0.00	48,916.43	48,916.43	48,816.43	99.80%	100.00	100.00	100.00	
1300	Missions	0.00	447.92	447.92	447.92	100.00%	0.00	0.00	447.92	447.92	447.92	100.00%	0.00	0.00	0.00	
13	Total du chapitre	0.00	447.92	447.92	447.92	100.00%	0.00	0.00	447.92	447.92	447.92	100.00%	0.00	0.00	100.00	
1	TOTAL:	0.00	49,364.35	49,364.35	49,264.35	99.80%	100.00	0.00	49,364.35	49,364.35	49,264.35	99.80%	100.00	100.00	100.00	
2350	Assurances diverses	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	897.97	897.97	
23	Total du chapitre	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	897.97	897.97	
2	TOTAL:	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	0.00	1,997.97	1,997.97	1,100.00	55.06%	897.97	897.97	897.97	
3100	Projets stratégiques:	0.00	54.53	54.53	54.53	100.00%	0.00	0.00	54.53	54.53	54.53	100.00%	0.00	0.00	0.00	
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	0.00	1,260.38	1,260.38	1,260.38	100.00%	0.00	0.00	1,260.38	1,260.38	630.00	0.00%	0.00	630.38	630.38	
31	Total du chapitre	0.00	1,314.91	1,314.91	1,314.91	100.00%	0.00	0.00	1,314.91	1,314.91	684.53	52.06%	0.00	630.38	630.38	
3200	Missions opérationnelles	0.00	2,678.89	2,678.89	2,363.65	88.23%	315.24	0.00	2,678.89	2,678.89	2,419.65	90.32%	315.24	259.24	259.24	
32	Total du chapitre	0.00	2,678.89	2,678.89	2,363.65	88.23%	315.24	0.00	2,678.89	2,678.89	2,419.65	90.32%	315.24	259.24	259.24	
3	TOTAL:	0.00	3,993.80	3,993.80	3,678.56	92.11%	315.24	0.00	3,993.80	3,993.80	3,104.18	77.72%	315.24	889.62	889.62	
	Total source des fonds		0.00	55,356.12	55,356.12	54,042.91	97.63%	1,313.21	0.00	55,356.12	55,356.12	53,468.53	96.59%	1,313.21	1,887.59	1,887.59

iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds reçus en 2015

Ligne budgétaire	Description	Crédits d'engagement				Crédits de paiement				
		Budget disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2017	Budget disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement et d'engagement reportés à 2017	Crédits de paiement disponible reportés
1100	Traitements de base	500.00	500.00	100.00%	0.00	500.00	500.00	100.00%	0.00	0.00
11 Total du chapitre		500.00	500.00	100.00%	0.00	500.00	500.00	100.00%	0.00	0.00
1	TOTAL:	500.00	500.00	100.00%	0.00	500.00	500.00	100.00%	0.00	0.00
3010	Publications générales	65.41	65.41	100.00%	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00
30 Total du chapitre		65.41	65.41	100.00%	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00
3100	Projets stratégiques	266.28	266.28	100.00%	0.00	266.28	266.28	100.00%	0.00	0.00
31 Total du chapitre		266.28	266.28	100.00%	0.00	266.28	266.28	100.00%	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	1,231.64	1,231.64	100.00%	0.00	690.52	690.52	100.00%	0.00	0.00
32 Total du chapitre		1,231.64	1,231.64	100.00%	0.00	690.52	690.52	100.00%	0.00	0.00
3	TOTAL:	1,563.33	1,563.33	100.00%	0.00	956.80	956.80	100.00%	0.00	0.00
	Total source des fonds	2,063.33	2,063.33	100.00%	0.00	1,456.80	1,456.80	100.00%	0.00	0.00

iv. Crédits reportés de 2015 à 2016

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2015 à 2016	Crédits de paiement disponibles de 2015 à 2016	Montant total des crédits de paiement exécutés 2016	Crédits de paiement de 2014 annulés en 2015
1112	Personnel local	894.30	894.30	253.35	640.95
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	31,764.13	31,764.13	28,004.15	3,759.98
11	Total du chapitre	32,658.43	32,658.43	28,257.50	4,400.93
1300	Frais de missions et de déplacement	20,621.39	20,621.39	12,451.47	8,169.92
13	Total du chapitre	20,621.39	20,621.39	12,451.47	8,169.92
1430	Service médical	2,615.44	2,615.44	1,096.00	1,519.44
1440	Formation interne	113,488.20	113,488.20	97,944.27	15,543.93
1490	Autres interventions	11,014.66	11,014.66	9,694.81	1,319.85
14	Total du chapitre	127,118.30	127,118.30	108,735.08	18,383.22
1	TOTAL:	180,398.12	180,398.12	149,444.05	30,954.07
2000	Locations	2,000.00	2,000.00	0.00	2,000.00
2030	Nettoyage et entretien	11,218.00	11,218.00	11,202.04	15.96
2040	Aménagement des locaux	15,855.13	15,855.13	15,855.13	0.00
2050	Sécurité et surveillance	68,175.06	68,175.06	66,785.06	1,390.00
2090	Autres dépenses	20,000.00	20,000.00	14,000.00	6,000.00
20	Total du chapitre	117,248.19	117,248.19	107,842.23	9,405.96
2100	Matériel TIC	19,948.18	19,948.18	19,806.75	141.43
2101	Développement et achat de logiciels	96,200.67	96,200.67	95,458.49	742.18
2103	Coûts des télécoms	62,948.51	62,948.51	23,444.04	39,504.47
21	Total du chapitre	179,097.36	179,097.36	138,709.28	40,388.08
2200	Installations techniques	4,006.00	4,006.00	2,738.60	1,267.40
2210	Achats de matériel bureautique	2,002.00	2,002.00	2,002.00	0.00
22	Total du chapitre	6,008.00	6,008.00	4,740.60	1,267.40
2300	Papeterie et fournitures de bureau	5,879.23	5,879.23	5,879.23	0.00
2350	Assurances diverses	1,284.00	1,284.00	0.00	1,284.00
2355	Menues dépenses	2,500.00	2,500.00	1,000.00	1,500.00
2360	Publications	328.64	328.64	194.20	134.44
23	Total du chapitre	9,991.87	9,991.87	7,073.43	2,918.44
2400	Correspondance et frais de port	4,026.87	4,026.87	1,221.98	2,804.89
24	Total du chapitre	4,026.87	4,026.87	1,221.98	2,804.89
2500	Frais généraux de réunion	50.00	50.00	0.00	50.00
25	Total du chapitre	50.00	50.00	0.00	50.00
2	TOTAL:	316,422.29	316,422.29	259,587.52	56,834.77
3010	Publications générales	111,574.86	0.00	0.00	0.00
3040	Frais de traduction	18,086.47	0.00	0.00	0.00
30	Total du chapitre	129,661.33	0.00	0.00	0.00
3100	Projets stratégiques	1,480,763.04	0.00	0.00	0.00
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	60,000.00	0.00	0.00	0.00
31	Total du chapitre	1,540,763.04	0.00	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	159,429.61	0.00	0.00	0.00
32	Total du chapitre	159,429.61	0.00	0.00	0.00
3	TOTAL:	1,829,853.98	0.00	0.00	0.00
	Total source des fonds	2,326,674.39	496,820.41	409,031.57	87,788.84

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 1 829 853,98 EUR ont été reportés de 2015 à 2016. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2016 et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

v. Crédits sur fonds réservés

Chapitre	Description	Commitment credits				Crédits de paiement			
		Crédits d'engagement final disponibles 2016	Engagements 2016	% total engagé	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2017	Crédits de paiement final disponibles en 2016	Total des paiements 2016	% total payé	Crédits de paiements reportés à 2017
42	Total	-	-	-	-	-	-	-	-
42	RH - Externe - Soutien administratif	81,629.02	78,782.50	96.51%	2,846.52	81,629.02	67,259.64	82.40%	14,369.38
42	RH - Per diem - Étranger	31,752.76	31,752.34	100.00%	0.42	31,752.76	31,544.06	99.34%	208.70
42	Autres - Publications	8,548.64	8,332.72	0.00%	215.92	8,548.64	8,332.72	0.00%	215.92
42	Autres - Études	260,580.00	258,006.56	99.01%	2,573.44	260,580.00	249,150.89	95.61%	11,429.11
42	Autres - Audits	14,221.85	14,181.25	99.71%	40.60	14,221.85	-	0.00%	14,221.85
42	Autres - Traductions	34,465.28	31,839.23	92.38%	2,626.05	34,465.28	31,839.23	92.38%	2,626.05
42	Autres - Conférences	255,610.09	231,987.23	90.76%	23,622.86	255,610.09	231,987.23	90.76%	23,622.86
42	Autres - Visibilité	46,647.86	45,653.53	97.87%	994.33	46,647.86	45,653.53	97.87%	994.33
42	Déplacements - Internationaux	20,956.73	20,948.38	99.96%	8.35	20,956.73	19,407.30	92.61%	1,549.43
Total CE - Projet GEMM		754,412.23	721,483.74	95.64%	32,928.49	754,412.23	685,174.60	90.82%	69,237.63
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2006	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2008	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	0.00
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2009	-	-	0.00%	-	0.00	0.00	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2011	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2012	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2013	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2014	304.66	304.66	100.00%	-	304.66	304.66	100.00%	-
Total autres bailleurs de fonds:		304.66	304.66	0.00%	0.00	304.66	304.66	100.00%	0.00
Total	Total budget disponible:	754,716.89	721,788.40	0.96	32,928.49	754,716.89	685,479.26	1.91	69,237.63

vi. Aperçu des recettes 2016

Source des recettes	Recettes dans le budget initial	Recettes dans les budgets modifiés	Total des recettes budgétisées	Ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Droits reportés	Recouvements effectués sur droits reportés	Recouvements effectués sur ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Montants totaux reçus	Sommes restant à recouvrer
Subvention de la Commission (pour le budget opérationnel - titres 1, 2 et 3 - de l'agence)	20,145,000.00	0.00	20,145,000.00	20,144,193.47	0.00	0.00	20,144,193.47	20,144,193.47	0.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	1,132.22	1,132.22	1,132.22	0.00	0.00	1,132.22	1,132.22	0.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00	53,251.24	9,750.00	2,550.00	52,751.59	55,301.59	7,699.65
TOTAL	20,145,000.00	1,132.22	20,146,132.22	20,198,576.93	9,750.00	2,550.00	20,198,077.28	20,200,627.28	7,699.65

VII. Tableau des effectifs de l'ETF 2016

GROUPÉ DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs 2016	AT en fonction
AD	16	0	0
	15	0	0
	14	1	1
	13	6	0
	12	13	8
	11	9	9
	10	6	7
	9	12	11
	8	7	10
	7	5	9
	6	0	2
	5	0	1
Sous-total pour le groupe de fonction AD		59	58
AST	11	2	0
	10	4	1
	9	9	8
	8	6	6
	7	4	4
	6	4	2
	5	2	4
	4	0	5
	3	0	1
	2	0	0
	1	0	0
Sous-total pour le groupe de fonction AST		31	31
TOTAL des postes AT		90	89

L'ETF emploie également 39 agents contractuels. De plus, l'ETF emploie 1 agent local.

Annexe I: liste des membres du conseil de direction en 2016

Commission européenne Président	M. Michel SERVOZ Directeur général DG EMPL Emploi, affaires sociales et inclusion Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e)	M. Bernard BRUNET Chef d'unité de l'Unité Soutien Thématique, Suivi et Évaluation DG NEAR A Politique et stratégie d'élargissement Commission européenne
Commission européenne Suppléant(e)	M. Stefano SIGNORE Chef d'unité DG DEVCO B3 Emploi, inclusion sociale, migration Commission européenne
Expert sans droit de vote	M. Jan ANDERSSON
Expert sans droit de vote	Mme Edit BAUER
Autriche - Titulaire	M. Karl WIECZOREK Expert de haut niveau Division de la formation professionnelle Ministère fédéral des sciences, de la recherche et de l'économie
Autriche - Suppléant	M. Reinhard NÖBAUER Expert de haut niveau Enseignement et formation professionnels Ministère fédéral de l'éducation et des affaires des femmes
Belgique - Titulaire	Mme Micheline SCHEYS Secrétaire générale Ministère flamand de l'éducation et de la formation
Bulgarie - Titulaire (réunion de novembre)	M. Kaloyan DAMYANOV Conseiller du ministre Ministère de l'éducation et des sciences
Croatie – Suppléant	Mme Tamara HUDOLIN Conseillère experte de haut niveau Agence pour l'enseignement et la formation professionnels et l'éducation des adultes
Chypre – Représentant délégué (réunion de juin)	M. Kefalas SOTERIS Inspecteur des études d'hôtellerie et de restauration Ministère de l'éducation et de la culture de Chypre Département de l'enseignement technique et professionnel secondaire
Chypre – Suppléant (réunion de novembre)	M. Kostantinos GEORGIOU Inspecteur Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
République tchèque – Titulaire	Mme Helena ÚLOVCOVÁ

(réunion de juin)

Directeur faisant fonction
Institut national de l'éducation, centre de
conseil en éducation et centre de formation
continue pour les enseignants (NÚV)

Danemark – Suppléant
(réunion de juin)

M. Henrik SAXTORPH
Chef de section
Ministère de l'éducation

Danemark – Suppléant
(réunion de novembre)

Mme Amalie SCHMIDT
Chef de section
Division des affaires internationales
Ministère de l'enfance, de l'éducation et de
l'égalité des sexes

Estonie – Titulaire

Mme Külli ALL
Adjointe
Enseignement professionnel et formation
des adultes
Ministère de l'éducation et de la recherche

Estonie – Observateur
(réunion de juin)

Mme Anneli ROOSE
Expert principal
Ministère estonien de l'éducation et de la
recherche
Union européenne et Département de
coopération internationale

Finlande – Titulaire

Mme Tarja RIIHIMÄKI
Conseillère d'éducation
Département de l'enseignement
professionnel
Division de la formation professionnelle
Ministère de l'éducation et de la culture

France – Suppléant
(réunion de juin)

Mme Nadine NERGUISIAN
Chargée de mission au Département de
l'Union européenne
et des organisations multilatérales
Délégation aux relations européennes et
internationales et à la coopération
Département de l'Union européenne et des
organisations multilatérales
Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la
recherche

France – Titulaire
(réunion de novembre)

M. Stéphane KUNZ
Adjoint au Chef du Bureau international
Secrétariat général des ministères sociaux
Délégation aux affaires européennes et
internationales
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la
Formation Professionnelle et du Dialogue
Social

Allemagne – Titulaire

Mme Ingrid MÜLLER-ROOSEN
Regierungsdirektorin
Bundesministerium für Bildung und
Forschung

Grèce – Titulaire

M. Dimitris PSILLOS
Professeur
Université Aristote de Thessalonique

Hongrie – Titulaire

Mme Katalin ZOLTÁN ORDÓDYNE
Conseillère principale
Secrétariat d'État adjoint chargé de l'EFP et
de la formation des adultes
Département du développement des

programmes et de la gestion scolaire
Unité des relations internationales et des subventions
Ministère de l'économie nationale

Irlande – Titulaire

M. Michael KELLEHER
Administrateur principal
Division du développement des qualifications
Département de l'enseignement et de la qualification

Italie – Titulaire

M. Daniele RAMPAZZO
Consigliere d'Ambasciata
Vice Direttore per l'integrazione europea
Capo Ufficio I
Direzione Generale per l'Unione Europea
Ministero degli Affari Esteri della Cooperazione Internazionale

Lettonie – Représentant délégué
(réunion de juin)

M^{me} Sintija ŠMITE
Expert de haut niveau
Ministère de l'éducation et des sciences de Lettonie
Département d'initiatives et d'élaboration de politique

Lettonie – Suppléant
(réunion de novembre)

M^{me} Santa OZOLINA
Conseillère pour l'éducation, la jeunesse et les sports
Ministère de l'éducation et des sciences
Représentation permanente de la Lettonie auprès de l'UE

Lituanie – Titulaire

M. Saulius ZYBARTAS
Directeur du département de l'éducation générale et de la formation professionnelle
Ministère de l'éducation et des sciences

Luxembourg – Suppléant
(réunion de juin)

M^{me} Karin MEYER
Directrice adjointe à la formation professionnelle
Service de la Formation professionnelle
Ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse

Malte – Titulaire
(réunion de juin)

M^{me} Edel CASSAR
Présidente-directrice générale
Commission nationale de l'enseignement post-obligatoire et supérieur

Malte – Suppléant
(processus de nomination en cours)
(réunion de novembre)

M. Manuel VELLA
Chef de section
Unité d'assurance qualité
Commission nationale de l'enseignement post-obligatoire et supérieur (NCFHE)
Ministère de l'éducation et de l'emploi

Pologne – Titulaire
(réunion de juin)

M^{me} Stefania WILKIEL
Conseillère du ministre
Département de stratégie et de coopération internationale
Ministère de l'éducation nationale

Roumanie – Suppléant
(réunion de novembre)

M^{me} Gabriela LILIANA PETRE
Directrice
Centre national pour le développement de l'éducation et de la formation techniques et professionnelles

République slovaque – Représentant délégué (réunion de juin)	M. Alexander LUDVA Conseiller d'État Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et des sports Département EFP
République slovaque - Titulaire (réunion de novembre)	M. Karol JAKUBÍK Conseiller d'État principal Unité d'enseignement et de formation professionnels Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et des sports de la République slovaque
Slovénie – Titulaire	M. Elido BANDELJ Directeur Institut de la République de Slovénie pour l'enseignement et la formation professionnels
Espagne – Titulaire	Mme Gema CAVADA BARRIO Responsable de service Sous-direction générale Orientation et EFP Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports
Suède – Suppléant (processus de nomination en cours) (réunion de novembre)	Mme Carina LINDÉN Directrice adjointe Division de l'enseignement secondaire supérieur, de la formation des adultes et de la recherche Ministère de l'éducation et de la recherche
Pays-Bas – Titulaire	M. Peter VAN IJSSELMUIDEN Coordonnateur des affaires internationales en matière d'EFP Département pour l'enseignement professionnel et formation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences
Royaume-Uni – Titulaire (réunion de juin)	M. Ian PEGG Conseiller spécial en matière de politique Ministère des entreprises, de l'innovation et des qualifications